



**LE PHÉNOMÈNE URBAIN
UN ATOUT POUR LE FUTUR**

Colloque organisé au Sénat,
par la délégation sénatoriale
à la prospective

21 et 22 octobre 2016 Sénat
Salle Clemenceau

**Roger Karoutchi, président de la délégation à la prospective,
et Jean-Pierre Sueur, rapporteur,
vous prient de bien vouloir assister au colloque**

" Le phénomène urbain : un atout pour le futur "

**le vendredi 21 octobre 2016 de 9h à 18h
et le samedi 22 octobre 2016 de 9h à 13h**

en salle Clemenceau

Merci de confirmer votre venue en remplissant le formulaire à cette adresse :

www.senat.fr/evenement/colloque/phenomene_urbain.html

Réponse souhaitée avant le 14 octobre 2016

*Attention, le nombre de places étant limité,
les inscriptions seront enregistrées par ordre d'arrivée.*

Cette invitation ainsi qu'une pièce d'identité vous seront demandées à l'accueil.

*Entrée par le 15^{es} rue de Vaugirard - 75006 Paris
Parcs de stationnement : Place Saint-Sulpice et Marché Saint-Germain*

En sa qualité de rapporteur de la délégation à la prospective au Sénat sur les questions d'urbanisme, Jean-Pierre Sueur organise un colloque national sur le thème « *Le phénomène urbain : un atout pour le futur* », les 21 et 22 octobre au Palais du Luxembourg.

Ce colloque s'inscrit dans la continuité du rapport « *Demain la ville* » remis par Jean-Pierre Sueur au gouvernement en 1998, de son livre *Changer la ville* (Odile Jacob, 1999) et du rapport qu'il a rédigé en 2011 pour la délégation à la prospective du Sénat intitulé « *Villes du futur, futur des villes : quel avenir pour les villes du monde ?* ».

Il s'agit, par ce nouveau colloque, de poursuivre et d'approfondir la réflexion sur le devenir des villes. Son objectif est de montrer que les villes qu'on présente trop souvent comme les réceptacles de toutes les difficultés et de l'ensemble des problèmes de la société, constituent une chance, un atout pour le futur de nos sociétés.

>> [Programme et inscription](#) **obligatoire** (en ligne, **dans la limite des places disponibles**)